

**25^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
DE L'UNION AFRICAINE DE TELECOMMUNICATION (UAT)**

**KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DU 08 AU 10 JUILLET 2024**

INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'EVENEMENT

Drapeau National



Armoirie



1. LIEU

KIN PLAZZA ARJAAN ROTANA
1, Avenue de l'Ouganda, Kinshasa Gombe.
Site web : www.rotana.com.

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La République Démocratique du Congo est un pays d'Afrique Centrale, elle s'étend de l'océan Atlantique aux plateaux et Lacs de l'Est et correspond à la majeure partie du bassin du Congo. Quatre fois plus vaste que la France et quatre-vingt fois la Belgique. Le 11^{ème} Etat du monde par sa taille avec une superficie de 2.345.409 Km², le pays partage ses frontières avec 9 pays voisins dont l'Angola au sud-ouest, la République du Congo à l'ouest, la République Centrafricaine au nord, le Soudan du Sud et l'Ouganda au nord-est, le Rwanda et le Burundi à l'est, la Tanzanie et la Zambie au sud-est.

La République Démocratique du Congo est un Etat unitaire fortement décentralisé. De par sa position géographique, elle est membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Australe (COMESA) et de la Communauté Economique des Pays de Grands Lacs (CEPGL), Membre de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC). Sa population est estimée à 105.044.646 d'habitants.

La capitale Kinshasa s'étend sur 9.965Km² avec une population estimée en 2021 à 17 millions d'habitants dans sa zone métropolitaine ; elle est la troisième ville la plus peuplée d'Afrique derrière le Caire et Lagos et constitue la plus grande agglomération francophone du monde.

3. CLIMAT

Le pays, situé à cheval sur l'équateur, connaît un climat équatorial chaud au centre, et tropical au nord et au sud. Les variations climatiques à l'œuvre dans le pays déterminent des écosystèmes très divers et la biodiversité très riches.

La moitié du territoire, correspondant à la cuvette centrale, est couverte de forêts. L'autre, moitié, proche des tropiques, est dominée par les savanes (plateaux et hauts plateaux).

Les sols de la RDC sont principalement de types équatoriaux, tropicaux et azonaux, constituant d'immenses étendues de terres arables non cultivées, avec des conditions climatiques très favorables. Les climats et la végétation déterminent quatre zones distinctes : une zone de type équatoriale dans la cuvette centrale avec des températures et une pluviométrie élevées (entre 23 et 26° et 1 765 mm de précipitations à Kisangani, plus de 2 000 mm dans la basse vallée de la Tshuapa et une forêt dense ; deux zones de type tropical favorable à la savane arborée de part et d'autre des quatrièmes parallèles nord et sud (entre 16° et 22° et 1.200mm à Lubumbashi. Cette configuration naturelle offre le bateau suivant : à l'Est, on trouve un sol basaltique riche pour l'agriculture. Dans le sud-est s'étend la savane interrompue par de nombreuses forêts galeries qui témoignent de la densité du réseau hydrographique. Il existe une végétation étagée dans les montages de l'Est, de la forêt tropicale à la prairie d'altitude.

A Kinshasa, le climat est chaud et pluvieux d'octobre à mai, agréable de mai à septembre. En juillet la température moyenne est de 20°C.

4. TOURISME

La République Démocratique du Congo offre des spécificités en termes de relief, de climat, de la faune et de la flore qui lui permettent de développer tout au long de l'année suivante plusieurs types de tourisme différents : tourisme balnéaire, tourisme de montagne, tourisme de congrès et d'affaires, tourisme de safari et de chasse, éco-tourisme et tourisme culturel.

5. VOLS ET VISA D'ENTREE

a) Vols

Veillez noter que la destination finale est l'aéroport international de Ndjili situé à environ 27 kilomètres de la Ville-Province de Kinshasa. Les compagnies aériennes internationales suivantes desservent l'aéroport international de Ndjili.

- Kenya Airways
- Ethiopian Airlines
- Turkish Airlines
- Bruxelles Airlines
- Air France
- South Africa Airways
- Ouganda Air

L'aéroport de Nd'jili est un aéroport international (1 heure 20 en voiture vers le centre-ville). Un personnel réservé sera déployé à l'aéroport international de Nd'jili pour accueillir les délégués.

b) Visa d'entrée en République Démocratique du Congo

1) Liste des pays africains exemptés des visas d'entrée en République Démocratique du Congo :

- Les pays de la communauté Economique des Etats des Grand Lacs (CPEGL) : Rwanda et Burundi
- Les pays de la SADC (Afrique du Sud, le Botswana, Lesotho, le Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, le Swaziland, le Seychelles et le Zimbabwe)
- Benin
- Sénégal
- Les Emirats Arabes Unis : l'exemption du visa que pour les officiels ;
- Turquie : seules les personnes détentrices de passeports diplomatiques sont exemptées de visa d'entrée.

2) Liste des pays africains avec lesquels la RDC a signé les accords d'établissements des visas volants (visas aéroportuaires)

Le visa volant se donne dans le contexte selon lequel l'on a des demandes de visas des ressortissants des pays où ils n'existent pas des représentants diplomatiques. Ainsi, pour ressortissants des pays africains où la République Démocratique du Congo n'a pas des représentations diplomatiques ; ils peuvent saisir leur ministre des Affaires Etrangères afin que ce dernier écrive aux autorités compétentes de la RDC pour faciliter leur voyage en leur octroyant des visas volants.

3) Tout départ de la RDC est conditionné d'un paiement de 55 USD (Gopass) payable à l'aéroport.

En effet, il n'existe pas d'accords proprement dit plutôt des principes qui s'appliquent pour faciliter les déplacements des personnes désireuses de voyager.

De ce fait, il est important que le Ministre des Affaires Etrangères informe nos missions diplomatiques africaines par message multiple de l'Organisation de la 25^{ème} session du Conseil d'Administration de l'UAT à Kinshasa (RDC), afin de faciliter aux participants le voyage pour prendre part à ladite session.

- Des formulaires d'obtention du visa peuvent être téléchargés sur le site web : www.evisa.gouv.cd

Etant donné que le siège de l'UAT se trouve à Nairobi au Kenya, en attendant son rapatriement à Kinshasa. Notre ambassade sera instruite pour servir d'interface entre le Gouvernement et l'UAT.

6. TRANSPORT

Le transport sera assuré à l'arrivée comme au départ. En outre, des bus feront la navette entre les hôtels faisant partie de la liste recommandée et Kin PLAZZA ARJAAN ROTANA.

Par ailleurs, le service de transport sera assuré lors des événements socioculturels organisés pour les délégués.

7. HEBERGEMENT

a) Réservations

Pour vos réservations d'hôtel, veuillez envoyer le formulaire de réservation d'hôtel joint au dossier d'inscription, dûment complété de l'hôtel de votre choix, sélectionner de préférence dans la liste des hôtels recommandés ci-jointe, au Secrétaire Technique du Comité National d'organisation de la 2^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'UAT. Des tarifs préférentiels ont pu être obtenu au niveau des certains hôtels et sont mentionnés sur la liste des hôtels recommandés.

b) Règlements

Le règlement des chambres (pour l'ensemble des hôtels proposés) est à faire directement par les participants eux-mêmes.

8. BUREAU D'ENREGISTREMENT

L'enregistrement des participants se fera au lieu de la conférence, à l'entrée de la salle. Seuls les participants ayant formellement transmis leur fiche d'inscription disposeront de leur badge pré confectionné.

9. CONSIGNES DE SECURITE

Etant la capitale politique, la ville de Kinshasa accueille régulièrement des événements internationaux. Elle présente un faible taux d'insécurité pour les voyageurs. Cependant, comme dans toutes les grandes villes, il est important de prendre de précautions pour votre sécurité personnelle et d'utiliser votre bon sens.

A toutes fins utiles, un poste de sécurité dédié sera installé sur le site de la tenue du séminaire.

10. FUSEAU HORAIRE

Fuseau horaire : GMT+1 (heure d'Afrique centrale, CAT en anglais).

11. MONNAIE

La monnaie de transaction en République Démocratique du Congo est le Franc Congolais (CDF). Les devises étrangères qui sont aisément convertibles en Franc Congolais sont le Dollar (\$) et l'Euro (EU). Les cartes de crédit (Visa, Mastercard) sont généralement acceptées.

Le taux de convertibilité est comme ci-après :

1 Euro = 3019 CDF 1 USD = 2750 CDF 100 FCFA = 458,64 CDF

12. COMMUNICATIONS

Le code d'accès à la communication avec la RDC est le 00243. Le pays compte 4 opérateurs de téléphonie mobile, à savoir : Airtel, Vodacom, Orange et Africel.

13. ELECTRICITE

En RDC, la tension du courant électrique est de 220 Volts, avec une fréquence de 50Hz. Les prises électriques en usage sont illustrées ci-après.



14. HORAIRE D'OUVERTURE

- Bureaux des Administrations gouvernementales : ouverture du lundi à vendredi (hors fériés) entre 08h00 et 17h30.
- Banques : Ouverture du lundi à vendredi entre 08h et 15h30' (hors fériés) et ouverture le samedi pour certaines banques entre 08h et 12h.

15. CULTURE, RELIGION ET LANGUES

La République Démocratique du Congo est composée de plusieurs groupes ethniques qui parlent plus de 400 langues différentes. La langue officielle est le français. La Loi reconnaît quatre langues nationales : Lingala, Swahili, Kikongo et Tshiluba. La population congolaise est majoritairement chrétienne, départagée entre Catholiques, Protestants et Kimbanguistes. L'Islam est la deuxième religion en termes de nombre de fidèles.

16. SANTE

La ville est desservie par quatre grands hôpitaux et plusieurs grandes cliniques privées. Les visiteurs sont tenus de vérifier auprès de leurs prestataires des services d'assurance médicale pour confirmer si leurs polices d'assurance santé couvrent leurs besoins en RDC.

NB : A toutes fins utiles, un dispositif médical sera installé sur le site de l'évènement.

a) Certificat de vaccination contre fièvre jaune

En vue de respecter le règlement sanitaire international, les services sanitaires de la RDC pourraient exiger des voyageurs un certificat international de vaccination valide. En outre, les certificats sont exigés aux voyageurs ayant transités par les zones infectées.

Toute dépense liée à l'inoculation du vaccin contre la fièvre jaune à un voyageur en RDC, sera prise en charge par ce dernier.

Les présentes recommandations sont basées sur celles de l'organisation mondiale de la santé (2003) et du centre de lutte contre les maladies (2003).

17. ASSURANCE

Les délégués sont responsables à titre individuel de l'assurance en cas d'accident corporel, d'urgence médicale et de perte bagages et de devises.

18. RECEPTION ET INSCRIPTION

Le service de réception sera ouvert à l'entrée de Kin Plaza Arjaan Rotana Hôtel.

19. SECRETARIAT TECHNIQUE DE LA 25^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DE L'UNION AFRICAINS DES TELECOMMUNICATIONS (UAT)

Tous les participants sont tenus de s'inscrire en renvoyant le formulaire d'inscription dûment rempli aux contacts des personnes ci-après :

1. Ministère (Cabinet) :

- Monsieur **Mike KONGOLO LUSANGA**, Conseiller du Ministre en charge du Suivi des Accords avec les Partenaires Techniques, Gouvernance et Régulation.
Téléphone : **+243 81 264 25 57** ; e-mail : mike.kongolo@ptntic.gouv.cd
- Monsieur **Léon TEGANYI**, Conseiller Financier
Téléphone : **+243 82 18 52 105** ; e-mail : leon.teganyi@ptntic.gouv.cd
- Monsieur **Florent MUSUASUA MUTEBA**, Conseiller en Télécommunication et TIC
Téléphone : **+243 81 20 93 333**, e-mail : florent.muteba@ptntic.gouv.cd

2. Prestataire :

- Monsieur **Alain MUMBA**, Manager Général, Unlimited Sarl RDC
Téléphone : +243 89 89 00 464, 99 55 75 153,
E-mail : alainmumba@unlimitedrdc.com

20. SERVICES DIVERS

- Service ;
- Banque/Bureau de change ;
- Agence de voyage ;
- Service de Télécommunication (service Internet, téléphones mobiles).

**NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE A KINSHASA A TOUS LES DELEGUES ET UN
AGREABLE SEJOUR DURANT CE GRAND EVENEMENT CONTINENTAL !!!**